

ViaTrajectoire Handicap

Le portail d'orientation en établissement
ou service médico-social



Facilitez vos démarches
avec le dossier unique d'admission



Personnes en situation de handicap (enfant ou adulte) et proches aidants, le dossier unique d'admission facilite votre recherche d'établissements ou d'accompagnement en services médico-sociaux.

VIATRAJECTOIRE HANDICAP, C'EST QUOI ?

Vous, ou l'un de vos proches, êtes en situation de handicap et avez déposé une demande d'orientation à la Maison départementale des personnes handicapées. Après évaluation de vos besoins, la commission de la MDPH a validé une orientation vers un établissement ou service médico-social.

Vous recevez donc une notification d'orientation avec votre numéro de dossier et un mot de passe temporaire vous permettant de vous connecter sur la plateforme Via Trajectoire. Rendez-vous sur usager.viatrajectoire.fr pour rechercher l'établissement ou service médico-social qui vous convient.

Via Trajectoire Handicap est une plateforme numérique publique, gratuite et sécurisée. Elle permet de :

- consulter l'annuaire des établissements et services médico-sociaux ;
- déposer un dossier pour plusieurs demandes d'admission ;
- suivre vos démarches en temps réel.

COMMENT ÇA MARCHE ?



PREMIÈRE CONNEXION SUR LE SITE

- Cliquez sur le bouton « Créer/gérer mon dossier ».
- Cochez la case « Accéder au suivi de vos décisions d'orientation et à votre dossier de demande d'admission ».
- Connectez-vous avec votre numéro de dossier et le mot de passe temporaire.
- Définissez votre nouveau mot de passe.

CRÉATION DE VOTRE DOSSIER UNIQUE D'ADMISSION

- Connectez-vous sur usager.viatrajectoire.fr avec votre numéro de dossier et votre nouveau mot de passe
- Complétez les 3 parties de votre dossier d'admission « Informations administratives », « Parcours personnel », « Vie quotidienne ».
- Cliquez sur « Annuaires ESMS », puis sélectionnez les structures selon l'orientation préconisée par la MDPH et selon vos critères (localisation et mode de fonctionnement).
- Cliquez sur le bouton « Envoyer une demande » pour transmettre votre dossier d'admission à chaque structure choisie.
- Les structures sélectionnées reçoivent votre dossier d'admission.
- Suivez l'état d'avancement de vos souhaits en cliquant sur « Mes décisions et demandes ». Consultez en temps réel les réponses apportées par les structures sollicitées.

Pour vous connecter à

ViaTrajectoire

Flashez ce QR Code
avec votre mobile



BESOIN D'AIDE ?

Pour être accompagné, vous pouvez contacter

une **ASSISTANCE USAGER**

au **0801 110 110**

(numéro gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

ou remplir le formulaire de contact
sur la plateforme [ViaTrajectoire](#) | Contactez nous

